

“ Cette transition doit être une réussite pour chacun ou elle sera un échec pour tous. ”  
Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne

## VUE D'ENSEMBLE

### La transition juste, c'est quoi ?

**1,1 million d'emplois** pourraient être créés en France à l'horizon 2050 en raison de la transition écologique. Un chiffre encourageant, qui ne saurait toutefois masquer une réalité plus nuancée : la transition écologique implique une forte restructuration de l'emploi et menace **800 000 postes**, notamment dans les secteurs liés aux énergies fossiles<sup>1</sup>.



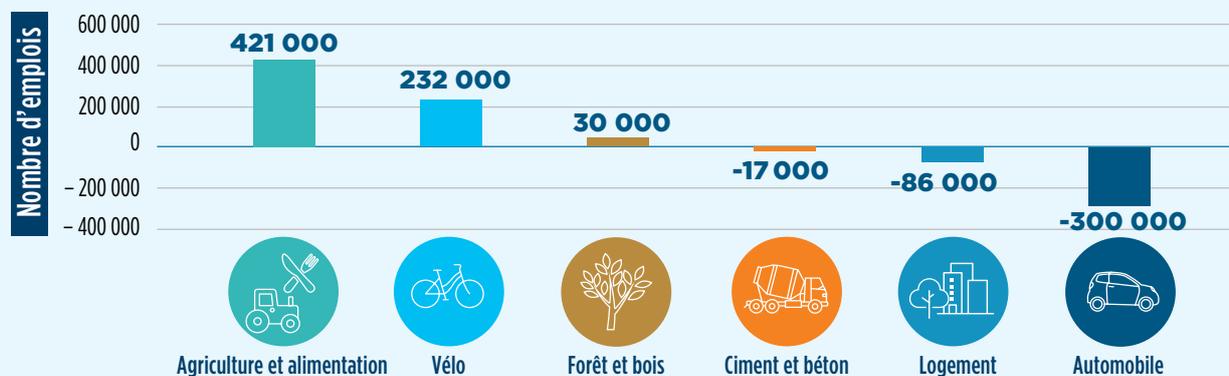
Il faut dire que la transition écologique nécessite une transformation profonde de la façon dont nous produisons, consommons, travaillons et vivons. L'idée est en effet de passer d'un modèle économique basé sur les énergies fossiles à un modèle plus respectueux de l'environnement.

Aussi indispensable que soit cette transition, il convient toutefois de veiller à ce que celle-ci soit acceptable pour tous afin de ne pas renforcer les inégalités sociales existantes. La transition écologique est ainsi susceptible de fragiliser certains territoires, en particulier ceux structurés autour des énergies fossiles, d'engendrer des licenciements, notamment dans les secteurs les plus touchés par les plans de décarbonation, et de provoquer une hausse des coûts de l'énergie, de l'alimentation et des transports pesant sur le budget des consommateurs.

Afin de ne pas accentuer les inégalités déjà présentes, la transition vers une économie sobre en carbone doit donc prendre en compte la dimension sociale. C'est ce que l'on appelle la transition juste. Concrètement, il s'agit notamment de s'assurer que les employés des industries en restructuration puissent retrouver un emploi stable dans les industries vertes, que les consommateurs aient accès à des produits durables à des prix abordables et que les coûts de la transition, estimés à près de **4 000 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale d'ici à 2030<sup>2</sup>**, soient répartis équitablement entre les différents territoires et communautés.

Pour ce faire, différents leviers sont mis en place tels que la promotion d'un dialogue social constructif dans les industries en restructuration ainsi que le financement de projets visant à agir envers une problématique sociale spécifique.

### Transition écologique et emploi : un gain net de 276 000 postes à l'horizon 2050 mais des secteurs fortement pénalisés<sup>1</sup>



1. Source : Novethic - Transition écologique et emploi - L'infographie qui dévoile les gagnants et les perdants. <https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isr-rse/infographie-la-decarbonation-generatrice-d-emplois-150317.html>

2. Source : <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2021/executive-summary>

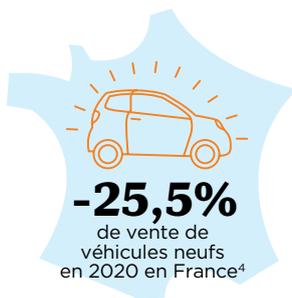
VUE D'ENSEMBLE

## Vers une transition juste dans le secteur automobile

En 2019, le secteur du transport était responsable d'environ un quart des émissions de gaz à effet de serre en Europe et la voiture représentait à elle-seule 60% de ces émissions<sup>3</sup>. Un chiffre élevé, qui rappelle l'urgence de la transition écologique pour le secteur automobile. Fort de ce constat et soucieux d'atteindre son objectif de neutralité carbone en 2050, le Parlement européen a décidé, le 8 juin dernier, d'interdire la vente de voitures neuves à moteur thermique dans l'Union européenne à partir de 2035.



Un choix lourd de conséquences pour la filière automobile, déjà confrontée à des défis de taille : en 2020, en pleine crise du Covid-19, **les ventes de véhicules neufs en France ont reculé de 25,5%<sup>4</sup>**. La pandémie a par ailleurs significativement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, venant ralentir la production automobile. La guerre en Ukraine est venue, en sus, exacerber les pressions déjà existantes sur le secteur.



En proie à ces difficultés conjoncturelles, l'industrie automobile doit en parallèle accélérer le virage vers l'électrique déjà amorcé. Celui-ci présente un bénéfice considérable : bien que la production de leurs batteries ait un impact environnemental non négligeable, les véhicules électriques émettent, **en moyenne au cours de leur durée de vie en Europe, 66% à 69% de moins de gaz à effet de serre<sup>5</sup> que les moteurs thermiques**. Cette différence devrait continuer à s'accroître au fur et à mesure de l'augmentation de la part des énergies vertes dans la production d'électricité. À cela s'ajoutent de nombreuses opportunités économiques telles que la production de batteries, le déploiement de bornes de recharge ou encore le développement d'une filière de recyclage.

Toutefois, cette profonde mutation est susceptible de fragiliser davantage les équipementiers mais aussi les régions structurées autour de ce secteur et représenter une menace pour l'emploi : la voiture électrique nécessite en effet six fois moins de pièces et compte 60% de composants et de maintenance en moins comparé à un véhicule thermique<sup>6</sup>.

Dans ce contexte, le gouvernement français a annoncé, fin 2021, le lancement d'un plan d'accompagnement des sous-traitants, des salariés et des territoires de la filière automobile, dans le cadre du plan d'investissement **France 2030**. Il se matérialise notamment par la mise en place d'un fonds de soutien à la diversification des sous-traitants de la filière automobile **doté de 300 millions d'euros<sup>7</sup>**, par une enveloppe de **100 millions d'euros** dédiée à l'accompagnement des territoires affectés par les mutations de la filière<sup>7</sup>, ainsi que par des outils pour la transition et la reconversion des salariés, par le biais, entre autres, du dispositif « Transitions collectives » visant à favoriser la mobilité professionnelle des salariés, en particulier intersectorielle, et les reconversions à l'échelle d'un territoire<sup>8</sup>.

Pour en savoir plus sur les acteurs de la transition juste, retrouvez les travaux de recherche de l'Amundi Institute :

1. [Les travailleurs](#)
2. [Les consommateurs](#)
3. [Les territoires et communautés locales](#)

3. Source : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20190313STO31218/emissions-de-co2-des-voitures-faits-et-chiffres-infographie>

4. <https://infos.ademe.fr/magazine-avril-2021/faits-et-chiffres/le-marche-automobile-francais-en-2020/>

5. <https://theicct.org/publication/a-global-comparison-of-the-life-cycle-greenhouse-gas-emissions-of-combustion-engine-and-electric-passenger-cars/>

6. <https://www.fticonsulting.com/-/media/files/us-files/insights/articles/2018/jul/impact-electrically-chargeable-vehicles-jobs-growth-eu.pdf?rev=ab69890727d844df96fad9cf4a64fece&hash=92E8BEF7FB9CE20FA8D50339E6FA9F08>

7. <https://travail-emploi.gouv.fr/archives-presses/archives-communiqués-de-presses/article/france-2030-le-gouvernement-annonce-un-plan-pour-accompagner-les-sous-traitants>

8. <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/transitions-collectives-transco>

ÉCLAIRAGE

## Investir en faveur de la transition juste

Investir en tenant compte de l'environnement, du respect de l'individu et de la société : ces objectifs suscitent un intérêt grandissant auprès de nombreux épargnants, sur fond d'urgence climatique et d'inégalités sociales exacerbées par la crise du Covid-19.

Il existe plusieurs façons pour les investisseurs de s'impliquer en faveur de l'environnement tout en cherchant à avoir un impact social positif :

1. privilégier les supports d'investissement intégrant une analyse extra-financière, c'est-à-dire fondée sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
2. investir dans des produits d'épargne labellisés, tels que les labels ISR et Finansol, qui distinguent respectivement les investissements en faveur de la transition écologique et solidaire ;
3. s'appuyer sur le dialogue actionnarial pour inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière d'ESG, notamment celles ayant amorcé une démarche de transition ;
4. investir dans des obligations sociales.



À ce propos, que sont les obligations sociales et à quoi servent-elles ? En quoi peuvent-elles aider les investisseurs à agir en faveur d'une transition écologique plus juste ?



### ZOOM

## Les obligations sociales

Les obligations sociales sont des instruments obligataires dont le produit de l'émission, ou un montant équivalent, est utilisé exclusivement pour financer ou refinancer, partiellement ou en totalité, des projets sociaux nouveaux et/ou existants et qui respectent les quatre principes essentiels pour l'alignement sur les Principes applicables aux obligations sociales, qui sont les suivants :

- utilisation des fonds ;
- processus de sélection et d'évaluation des projets ;
- gestion des fonds ;
- reporting.<sup>9</sup>

Parce qu'elles permettent de contribuer au financement de projets à vocation sociale, ces obligations représentent un important levier d'investissement en faveur de la transition juste.



9. Principes applicables aux Obligations Sociales 2021, ICMA  
[https://www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainable-finance/Translations/French-SBP-2021\\_06.pdf?vid=2](https://www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainable-finance/Translations/French-SBP-2021_06.pdf?vid=2)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Amundi est membre fondateur de la coalition d'engagement autour de la transition juste « Investors for a Just Transition ». Elle a été initiée en 2021 par « Finance For Tomorrow », qui réunit les principaux acteurs de la Place de Paris engagés pour une finance plus verte. La coalition réunit aujourd'hui 22 membres représentant un total de 4 300 milliards d'euros ainsi que des partenaires et observateurs aux profils variés : agences de notation extra-financière, ONG, réseaux d'investisseurs, associations d'entreprises, etc.

La coalition a trois objectifs :

- encourager les entreprises à intégrer la transition juste à leur stratégie environnementale en dialoguant de manière régulière avec elles ;
- promouvoir les meilleures pratiques dans les secteurs d'activité les plus impactés par la transition ;
- faciliter la collaboration entre investisseurs et entreprises.

FOCUS

## Amundi, un acteur de référence de l'Investissement Responsable

Le monde d'aujourd'hui est confronté à de nombreux défis en matière de développement durable, qui touchent tous les secteurs de la vie : réduction des inégalités, égalité femmes hommes, diminution de l'impact carbone, protection des espèces. L'investissement responsable est la réponse que le monde de la finance apporte à ces défis, c'est-à-dire l'investissement dans des entreprises respectant des critères Environnementaux, Sociaux ou de Gouvernance (ESG).

Amundi se classe dans le top 10 mondial de la gestion d'actifs avec 1 924 milliards d'euros<sup>10</sup> d'actifs sous gestion et près de 793 milliards d'euros<sup>10</sup> d'actifs responsables.



**Pionnier de l'Investissement Responsable**

avec plus de 30 ans d'expérience



**793 Mds€**

d'encours en Investissement Responsable<sup>10</sup>



**13 500**

émetteurs notés sur les critères ESG



**100%**

des fonds ouverts Amundi intègrent une analyse ESG



**1 364 entreprises**

auprès desquelles Amundi s'est engagé en 2021



**7 309**

assemblées générales d'actionnaires dans lesquelles Amundi a voté en 2021

10. Source : données Amundi incluant Lyxor au 30 juin 2022.



Retrouvez toutes les définitions des termes financiers utilisés dans ce document dans le [lexique](#)

### AVERTISSEMENT

**Achévé de rédiger le 23 août 2022.** Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Notamment cette publication ne s'adresse pas aux US persons telle que cette expression est définie dans le US Securities Act de 1933. Les données et informations figurant dans cette publication sont fournies à titre d'information uniquement. Aucune information contenue dans cette publication ne constitue une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Les informations sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Les prévisions, évaluations et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événements futurs.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Édité par Amundi Asset Management - Société par actions simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - 437 574 452 RCS Paris. Crédits photo : 123RF - Amundi Brand Center.